sarlam

DECLARATION DE CONFORMITE

DECLARATION OF CONFORMITY

N° A 4 / 2005

APPAREIL(S) : Applique PRELIUM Ambiance
SAMPLE DESCRIPTION :

REFERENCE(S) : **109 710, 109 711, 106 710, 106 711, 107 710, 107 711.**
REFERENCE(S) :

CARACTERISTIQUES : Applique murale classe I IP 20 F 2X36W ou 2X55W
RATED CHARACTERISTICS :

CET (CES) APPAREIL(S) EST (SONT) CONFORME(S) :
THIS (THESE) DEVICE(S) IS (ARE) IN ACCORDANCE WITH :

Au règlement de sécurité des Etablissements Recevant du Public ERP
Suivant l'arrêté du 19 novembre 2001 portant approbation de dispositions complétant et modifiant le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public, publié au journal officiel de la République Française N°32 en date du 7 février 02 page 2498
Suivant rapport d'essai N° 03/05
L'essai au fil incandescent ne s'applique pas aux parties externes de luminaires contitués en métal, verre ou céramique.

Cette déclaration comprend : 1 page — *This declaration contains : 1 page*

Date de délivrance : 17/02/2005
Issue date :

Le Responsable QUALITE

René MONIN



La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Toute reproduction partielle ou toutes insertions de résultats dans un texte d'accompagnement en vue de leur diffusion doit recevoir un accord préalable et formel de SARLAM. Ce document résulte d'essais effectués sur un échantillon. Il ne préjuge pas de la conformité des produits fabriqués à l'objet essayé.
This document shall not be reproduced, except in full, without the written approval of SARLAM. This document contains results related only to the items tested. It does not imply the conformity of the whole production to the items tested

SARLAM 54, rue du général de Gaulle 28240 BELHOMERT - Tél : 02 37 53 80 00 - Fax : 02 37 81 20 01